



INFO PRESSE

CELLULE DE CRISE

POINT DE SITUATION COVID-19

Date : 17/03/2020

Heure : 13h

De la part de service communication
communication@grandchambery.fr

Michel Dantin, maire de Chambéry, tient tous les matins une cellule de crise à l'hôtel de ville avec les adjoints concernés, les directeurs des services et le directeur du CCAS.

Point de situation et nouvelles dispositions suite à la cellule de crise du mardi 17 mars 2020 :

- Le service minimum d'accueil des enfants scolarisés des personnels indispensables à la gestion de la crise est en place à l'école du Haut Maché de 8h à 17h sur inscription (6 enfants accueillis ce matin). Un service d'accueil des moins de 3 ans pourra être assuré s'il y a des demandes.

- Les marchés alimentaires (uniquement les étaliers alimentaires) sont maintenus, marchés de plein vent (centre-ville, Hauts de Chambéry et Biollay) et marché des halles.

Pour permettre l'étalement de la fréquentation, les halles de Chambéry seront ouvertes exceptionnellement le vendredi et le samedi, à partir de 7h et jusqu'à 18h. Une régulation sera mise en place pour l'accès aux halles, afin de faire respecter les consignes d'éloignement et limiter la promiscuité à l'intérieur.

L'espace des marchés de plein vent va être étendu, ce qui permettra d'éloigner les étaliers les uns des autres et d'espacer les files. Chaque étalier, à l'extérieur, aura la responsabilité de gérer sa file, et pourra se voir exclu s'il ne fait manifestement pas preuve de diligence pour faire respecter la distanciation

- Fermeture complète de la Maison des associations et de la Dynamo, et des accueils de Curial, mairies de quartier de Chambéry-le-Vieux, Bissy, Biollay. Les démarches, dont les inscriptions scolaires, peuvent se faire en ligne sur internet sur www.simplici.chambery.fr et sur www.chambery.fr

- Seuls les actes d'état-civil urgents (naissances, reconnaissances, décès), les retraits de titres arrivant à expiration et les demandes de titres urgents seront assurés.

- Un arrêté est pris par le maire de Chambéry pour allonger la durée d'instruction des permis de Construire

- La police municipale est engagée auprès de la police nationale pour sensibiliser et faire respecter les mesures de confinement

Pour rappel : renfort du service apporté aux personnes âgées qui sont à domicile

GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr

@GrandChambery | @VilledeChambery - @ChamberyOfficiel

- Les personnes isolées peuvent se faire connaître auprès du CCAS (centre communal d'action sociale de Chambéry) au 04 76 60 50 20, qui prendra régulièrement de leurs nouvelles durant la crise actuelle
- Le service de portage à domicile des repas pourra être renforcé

Les dispositions concernant le fonctionnement des services seront réactualisées en fonction des dispositions qui seront annoncées au niveau national et des personnels présents.

Toutes les informations relatives aux dispositions de la ville de Chambéry pendant la crise du virus COVID-19 sont en ligne sur www.chambery.fr